

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 26 JUIN 2017

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 18h40'.

40 membres sont présents : MM. Michel FIRKET, Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Mme Christine DEFRAIGNE, MM. Gilles FORET, Fouad CHAMAS, Mme Marie-Claire LAMBERT, M. Pierre GILISSEN, Mme Fatima SHABAN, M. Jean Pierre HUPKENS, Mme Bénédicte HEINDRICHS, MM. Guy KRETTELS, Jean-Claude MARCOURT, Roland LEONARD, Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, MM. Mehmet AYDOGDU, Michel PETERS, Mme Nathalie FRISEE, MM. Raoul HEDEBOUW, Michel FAWAY, François SCHREUER, Guiseppe MANIGLIA, Mmes Audrey NEUPREZ, Sarah SCHLITZ, MM. Louis MARAITE, Marc GILLIS, Sébastien BOVY, Mme Sophie LECRON, MM. Quentin le BUSSY, Jean-Paul BONJEAN, Mme Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET, Mmes Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA, Carine CLOTUCHE, M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

9 membres sont absents : MM. Jean-Pierre GOFFIN, Jean-Géry GODEAUX, Mmes Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, Corinne WEGIMONT, M. Benoit DREZE, Mme Diana NIKOLIC, M. Hassan BOUSETTA, Mmes Véronique DE KEYSER, Caroline SAAL.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

Hommage à M. Édouard CLOSE.

(Mme Caroline SAAL entre en séance : 41 présents).

356.

Installation de M. Michel DEJONG en qualité de Conseiller de l'Action sociale suite à la démission de Mme Carine CLOTUCHE.

Interpellations

Entend une interpellation de M. Louis MARAITE intitulée « Cercle des Beaux-Arts de Liège » à laquelle répond M. Jean-Pierre HUPKENS.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Paradis Express, menace pour les habitants du quartier des Guillemins ? ».

Entend une interpellation de MM. Pierre GILISSEN, Louis MARAITE et de Mme Audrey NEUPREZ intitulée « Projet « Paradis Express » ».

Mme Maggy YERNA répond aux deux interpellations.

(Mme Corinne WEGIMONT entre en séance : 42 présents).

Entend une interpellation de M. Raoul HEDEBOUW intitulée « Et si Liège se dotait de bulles à huile ? » à laquelle répond M. André SCHROYEN.

(Mme Diana NIKOLIC entre en séance : 43 présents).

Entend une interpellation de M. Michel de LAMOTTE intitulée « Capitale européenne de la culture 2030 : candidature de Liège » à laquelle répond M. Jean Pierre HUPKENS.

Entend une interpellation de M. Quentin le BUSSY intitulée « Dépôts clandestins : ça flambe à Saint-Léonard » à laquelle répond M. André SCHROYEN et M. le BOURGMESTRE.

(M. Benoit DREZE entre en séance : 44 présents).

Entend une interpellation de Mme Diana NIKOLIC et de M. Pierre GILISSEN intitulée « Liège 2017 » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(M. Jean-Géry GODEAUX entre en séance : 45 présents).

Entend une interpellation de Mme Christine DEFRAIGNE, MM. Raphaël MIKLATZKI, et Fabrice DREZE intitulée « Une cellule anti-terroriste à Liège » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. François SCHREUER intitulée « Plantons 10.000 arbres à Liège avant la fin de la mandature » à laquelle répond M. André SCHROYEN.

Entend une interpellation de Mme Marie-Jeanne OMARI intitulée « Pour la création d'une maison des associations dans la ville de Liège » à laquelle répond M. Jean Pierre HUPKENS.

**M. le BOURGMESTRE et M. le Directeur général quittent la séance pour la Prestation de serment de M. Michel DEJONG : 44 présents.
Il cède la Présidence à M. Michel FIRKET, Premier Echevin.**

(Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, MM. Jean-Pierre GOFFIN et Hassan BOUSETTA entrent en séance : 47 présents).

M. le BOURGMESTRE reprend la Présidence : 48 présents.

2.

Arrêt provisoire du bilan, du compte de résultats et du compte budgétaire de la Zone de police au 31 décembre 2016.

La présente décision a recueilli 34 voix pour, 2 voix contre et 12 abstentions.

32.

Arrêt provisoire du compte budgétaire, du bilan et du compte de résultats au 31 décembre 2016.

La présente décision a recueilli 28 voix pour, 20 voix contre et 0 abstention.

42.

Approbation des comptes annuels de l'exercice 2016 du Centre Public d'Action Sociale de Liège.

La présente décision a recueilli 28 voix pour, 20 voix contre et 0 abstention.

50.

Adoption du rapport d'activités 2016 de la Régie Communale Autonome "Liège Développement".

La présente décision a recueilli 46 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

51.

Approbation des bilan, compte de résultats, rapport de gestion, tableau d'affectations et prélèvements et états financiers de la Régie Foncière, de Stationnement et de Services pour l'exercice 2016 et affectation du résultat.

La présente décision a recueilli 39 voix pour, 0 voix contre et 9 abstentions.

(M. Benoit DREZE sort de séance : 47 présents).

(Mme Véronique DE KEYSER entre en séance : 48 présents).

30.

Adoption de l'actualisation du Plan de gestion et des projections pour les années 2018 à 2022.

La présente décision a recueilli 28 voix pour, 20 voix contre et 0 abstention.

1.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 31 décembre 2016.

3.

Acquisition de 200 casques dans le cadre de la gestion négociée de l'espace public pour la Zone de police via le marché lancé par la Police fédérale au profit de la police intégrée.

4.

Acquisition de 270 écouteurs et supports radios pour la Zone de police, via l'accord-cadre lancé par la société anonyme de droit public « ASTRID » relatif à la livraison d'équipements terminaux radio et la fourniture des services y afférents.

5.

Acquisition de matériel audio et vidéo complémentaire destiné au local TAM (Technique d'audition des mineurs) de la Brigade judiciaire de la Zone de police par le biais du marché lancé par la Police fédérale au profit de la police intégrée structurée à deux niveaux.

6.

Ouverture de 15 emplois d'Inspecteur Opérationnel dans le cadre de la mobilité 2017 03 - constitution d'une réserve de recrutement d'Inspecteur Opérationnel, et choix du mode de sélection.

7.

Ouverture d'un emploi d'Inspecteur de Quartier dans le cadre de la mobilité 2017 03 - constitution d'une réserve de recrutement d'Inspecteur de Quartier, et choix du mode de sélection.

8.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de l'acquisition d'un vérin hydraulique destiné aux membres du Peloton anti-banditisme de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

9.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée en vue de poursuivre les travaux d'uniformisation du contrôle d'accès existant de tous les bâtiments de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

10.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité d'une durée de 4 ans, prenant cours le lendemain de la notification, au prestataire de services adjudicataire, de l'approbation de son offre, en vue de la mise en place d'une connexion internet privée pour les caméras mobiles de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt du nom de l'entreprise à consulter.

La présente décision a recueilli 39 voix pour, 2 voix contre et 7 abstentions.

11.

Passation d'un marché par procédure négociée en vue des travaux de blindage des accueils de neuf commissariats et de la Brigade judiciaire de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

12.

Passation d'un marché par procédure négociée en vue des travaux de sécurisation du vitrages extérieur de quatre commissariats de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

13.

Passation d'un marché par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité belge en vue de l'acquisition de 34 casques, en ce compris leurs accessoires, pour les membres du Peloton anti-banditisme de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des fournisseurs - approbation de l'avis de marché.

14.

Passation d'un marché de travaux en 5 lots par voie d'adjudication ouverte en vue l'aménagement de l'accueil de l'Hôtel de police - adoption du cahier spécial des charges - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - approbation de l'avis de marché.

(M. Daniel WATHELET sort de séance : 47 présents).

15.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de la maintenance des installations de chauffage, de ventilation et d'air conditionné (HVAC) du Centre de Maîtrise de la Violence de la Zone de police prenant cours le lendemain de la date de la notification à l'adjudicataire jusqu'au 31 décembre 2019 - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

16.

Décision de prendre part à la mise en œuvre du Pacte pour la régénération du territoire de la Province de Liège.

La présente décision a recueilli 40 voix pour, 0 voix contre et 7 abstentions.

17.

Abrogation et adoption du Règlement relatif à l'usage et à l'occupation des parcs jardins et plaines de jeux publics relevant du domaine public de la Ville de Liège.

18.

Interdiction de circulation matérialisée par la fermeture permanente des barrières, boulevard du 14ème de Ligne à 4000 LIEGE.

19.

Interdiction de circulation matérialisée par la fermeture permanente des barrières, boulevard du Deuxième-Lanciers à 4000 LIEGE.

AJOURNE

20.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°21, rue Soubre à 4030 LIEGE.

21.

Création d'un passage pour piétons, à hauteur de l'immeuble n°104, rue Fraischamps à 4030 LIÈGE.

22.

Prise de connaissance de l'arrêté de fermeture adopté par M. le Bourgmestre à l'encontre de l'établissement "Cocktail Bar" sis avenue de Nancy, 62 à 4020 LIEGE.

23.

Prise de connaissance de l'arrêté de fermeture adopté par M. le Bourgmestre à l'encontre de l'établissement situé avenue de la Croix-Rouge, 302 à 4020 LIEGE.

24.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées à hauteur de l'immeuble n° 5 rue Valère Hénault à 4000 LIEGE.

25.

Octroi de subventions directe et indirecte opérateur à l'association « LES MANIFESTATIONS LIÉGEOISES » relatives à l'organisation de la manifestation « La Nocturne des Coteaux de la Citadelle » du 7 octobre 2017 - adoption du texte de la convention.

26.

Octroi de subventions directe et indirecte opérateur à la SPRL "LES ARDENTES" dans le cadre de l'organisation de la manifestation " Les Ardentes - Liège Music Festival" du 6 au 9 juillet 2017 - adoption du texte de la convention.

27.

Approbation de la convention de partenariat entre la Ville et l'Agence Wallonne pour la Sécurité Routière en vue de labelliser "BackSafe" les fêtes du 15 août 2017.

28.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 16 juin 2017 de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur l'abonnement à une banque de connaissances spécialisée dans la recherche, la conservation et la mise à disposition d'informations juridiques et administratives destinées aux pouvoirs locaux "INFORUM" pour la période du 1er janvier au 31 mai 2017.

29.

Décision de reconduire le marché global de services d'assurances nécessaire aux besoins de la Ville (en ce compris la Zone de Police et la Régie Foncière) et tous avenants ultérieurs pour une durée de 12 mois prenant cours le 1er janvier 2018 pour se terminer de plein droit le 31 décembre 2018.

(Mme Corinne WEGIMONT sort de séance : 46 présents).

Addendum 29 bis

Motion en faveur de l'abrogation du règlement mendicité.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Guy KRETTELS, Conseiller communal.
Ce point est renvoyé en Commission.

31.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 décembre 2016.

33.

Approbation du compte 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Remacle » - sise rue d'Amercoeur, 20 à 4020 Liège – tel que rectifié.

34.

Approbation du compte 2016 de la Fabrique d'église « Saint-Etienne » - sise rue de Visé, 820 à 4020 Liège – tel que rectifié.

35.

Souscription 2017 au capital C2 de la SCRL « ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DÉMERGEMENT ET L'ÉPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIÈGE » dans le cadre du système de financement des missions liées au démergement (contrat zone) - Libération de la souscription précitée en totalité - Prélèvement sur le fonds de réserves extraordinaires du montant de ladite libération afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de celle-ci.

36.

Approbation du compte 2016 de l'église protestante de Liège - Rédemption - sise Quai Godefroid Kurth, 1 à 4020 Liège – tel que soumis.

37.

Approbation du compte 2016 de l'église protestante « Liège - Marcellis » - sise quai Marcellis, 22 à 4020 Liège – tel que soumis.

38.

Cession d'un terrain sis rue du Préay à 4000 Liège.

La présente décision a recueilli 38 voix pour, 8 voix contre et 0 abstention.

39.

Acquisition d'un terrain sis rue de Hesbaye 4000 Liège.

40.

Approbation du texte de bail de sous-emphytéose constituée par l'ASBL « MILLE ET UNE CHOSE A FAIRE » au profit de l'ASBL « AGES » .

41.

Cession en adjudication publique d'une partie d'un terrain sis rue Vivegnis à 4000 Liège.

La présente décision a recueilli 38 voix pour, 8 voix contre et 0 abstention.

M. l'Echevin sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour deux points qui ne figurent pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Adoption des termes de la convention modifiée relative au financement par emprunt de la subsidiation par la Communauté française de la rénovation et de l'extension du MAD Musée.

L'urgence est déclarée et admise à l'unanimité.

La présente décision a recueilli l'unanimité des suffrages.

Passation d'un marché de service par procédure négociée sans publicité ayant pour objet la gestion du service de location de vélos de la Ville de Liège appelé 'Vélocité' au Point Vélo de la gare des Guillemins – adoption du cahier des charges destiné à régir le marché.

L'urgence est déclarée et admise à l'unanimité.

La présente décision a recueilli l'unanimité des suffrages.

(Mme Bénédicte HEINDRICHS, M. Guy KRETTELS, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Fabrice DREZE sortent de séance : 42 présents).

43.

Adoption de la convention relative à la reprise des activités du Service de Promotion à la Santé à l'École (P.S.E.) de la Ville de Liège par la Province de Liège en date du 1er septembre 2017.

La présente décision a recueilli 31 voix pour, 2 voix contre et 9 abstentions.

44.

Modification des conditions générales d'accès aux emplois.

La présente décision a recueilli 40 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

45.

Modification du règlement du contrôle médical.

46.

Modification du règlement de travail et de ses annexes.

47.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en raison du faible montant pour la formation de base et de recyclage Technicien combustible gazeux GI, technicien combustible gazeux GII, CERGA, et CERGA "Monteur gaz" - adoption du cahier spécial des charges.

48.

Prise de connaissance de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense résultant du marché conjoint de services pour le contrôle médical du personnel de la Ville de Liège et du Centre public d'action sociale pour la période du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2020.

49.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'ASBL "Le Tournevent" relative à la concession temporaire du domaine public pour l'organisation du « Village de Noël » en 2017, 2018 et 2019.

52.

Adoption du texte de la convention de partenariat dans le cadre du marché de travaux de rénovation des immeubles 2 et 4 rue Coqraumont à 4000 LIEGE.

53.

Passation d'un marché de travaux, par adjudication ouverte ayant pour objet la démolition et la reconstruction d'un immeubles en 5 logements et d'un espace commercial rue Puits-en-Sock, 30-36 à 4020 LIEGE - fixation des critères sur la base desquels sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges.

La présente décision a recueilli 27 voix pour, 10 voix contre et 5 abstentions.

54.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée sans publicité pour les travaux de rénovation d'immeubles en 9 logements - rue de la Madeleine, 38 et rue Cathédrale 28 à 34 - 4000 LIÈGE - adoption du cahier spécial des charges.

55.

Adoption du texte de la convention entre la Ville et la Commune de Molenbeek-Saint-Jean, sise rue du Comte de Flandre 20 à 1080 BRUXELLES, pour le prêt temporaire au Musée communal de Molenbeek-Saint-Jean d'un ensemble de 4 lampes appartenant à la "Collection Deitz" du MULUM.

56.

Adoption du texte du Contrat-Programme 2017-2019 entre la Ville de Liège et l'ASBL "LES GRIGNOUX", sise rue Soeurs de Hasque, 9 à 4000 LIEGE.

57.

Adoption du texte du projet de Contrat-Programme 2019-2023 entre la Communauté française de Belgique, la Ville de Liège, la Province de Liège, et l'association « LES CHIROUX-CENTRE CULTUREL DE LIEGE ».

58.

Adoption du texte du projet de contrat-programme 2019-2023 entre la Communauté française de Belgique, la Ville de Liège, la Province de Liège, et l'association « CENTRE CULTUREL DE CHENEE » - sise rue de l'Eglise, 1-3 à 4032 LIEGE.

59.

Adoption du texte du projet de contrat-programme 2019-2023 entre la Communauté française de Belgique, la Ville de Liège, la Province de Liège, et l'association "FOYER CULTUREL DE JUPILLE-WANDRE" - sise rue Chafnay, 2 à 4020 LIEGE.

60.

Adoption du texte du projet de contrat-programme 2019-2023 entre la Communauté française de Belgique, la Ville de Liège, la Province de Liège, et l'association « CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE » - sise rue d'Ougrée, 71 à 4031 LIEGE.

61.

Adoption de la convention à conclure avec le Musée Royal de Mariemont, relative à l'organisation de l'exposition intitulée «ARCHIPEL» qui se déroulera à La Boverie du 24/10/2017 à fin janvier 2018 - octroi d'une subvention indirecte opérateur au Musée Royal de Mariemont pour l'organisation de l'exposition précitée.

AJOURNE

62.

Passation d'un marché pluriannuel de fournitures par appel d'offres ouvert avec publicité européenne pour la fourniture de vitrines pour le Musée d'armes de la Ville de Liège au sein du Grand Curtius - fixation des critères de sélection qualitative et d'attribution du marché - adoption du cahier spécial des charges.

63.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « D'UNE CERTAINE GAIETE, LE CIRQUE DIVERS, ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

64.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL 'LA MARGUERITE' MAISON DE QUARTIER » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

65.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE CULTUREL ARABE EN PAYS DE LIEGE » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

66.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASSOCIATION POUR LA TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIERES L'ACTION CITOYENNE, LOCALE DE LIEGE » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

67.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « TOGODO » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

68.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « NOVINYO » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

69.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « "SUR'CITE", CENTRE SOCIOCULTUREL DES SOURDS ET MALENTENDANTS DE LIEGE » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

M. l'Echevin sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Adoption du texte de l'avenant n°1 à la convention de partenariat entre le Musée du Louvre, la Ville de Liège et l'ASBL "CIAC".

L'urgence est déclarée et admise à l'unanimité.

La présente décision a recueilli l'unanimité des suffrages.

70.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « UNIVERSITE DU TROISIEME AGE ET DU TEMPS LIBRE DE LIEGE » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

71.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA PORTE OUVERTE - LIEGE ACCUEIL » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

72.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL COEUR DE LIEGE » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

73.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE FOYER DES ORPHELINS DE LIEGE » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

74.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE CAFE-SOCIAL D'OUTREMEUSE » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

75.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « "SUR'CITE", CENTRE SOCIOCULTUREL DES SOURDS ET MALENTENDANTS DE LIEGE » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

76.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « L COIFF' SALON POUR DAMES, ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF OU ASBL » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

77.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « T D EVENTS » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

78.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA BULLE D'A I R. » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

79.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « SOLIDARCITE » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

80.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA LUMIERE », Oeuvre Royale pour Aveugles et Malvoyants pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

81.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « AMON NOS HOTES » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

82.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA FERME DES ENFANTS. CENTRE NATURE DE LIEGE » pour l'année 2017.

83.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « AVANCETOI » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

84.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « SONGES » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

85.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE D'ACTION CULTURELLE POUR LES HANDICAPES MENTAUX » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

86.

Adhésion de la Ville de Liège à l'association internationale sans but lucratif de droit français « RESEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AINES », moyennant le paiement d'une cotisation annuelle, afin de rejoindre le "RESEAU MONDIAL DES VILLES ET COMMUNAUTES AMIES DES AINES" de l'Organisation Mondiale de la Santé - approbation des statuts de ladite association.

87.

Adoption de la convention de partenariat entre la Ville et l'association de fait « euPreventSFC » relative au projet "Communes Amies des Seniors" se déroulant dans l'Euregio Meuse-Rhin du 01/09/2016 au 30/08/2019.

88.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la réalisation de 3 éditions par an de la brochure d'information destinée aux seniors et aux familles concernant les activités organisées par le « Service Animations Seniors » et le « Service intergénérationnel » pour une durée de 36 mois prenant cours le 01/01/2018 - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

89.

Abrogation et adoption du règlement d'attribution des prix "Edmond JAMAR" et "Pauline JAMAR".

90.

Abrogation de sa délibération du 25 août 1986 approuvant le projet éducatif applicable aux élèves de l'enseignement communal de la région liégeoise, tel que modifiée par sa délibération du 28 juin 2004 en y incluant les dispositions du décret du 17 décembre 2003 relatives à la neutralité de l'enseignement officiel subventionné - adoption du texte du Projet éducatif de l'Enseignement communal liégeois.

91.

Adoption du texte de l'avenant à la convention-cadre entre le pouvoir organisateur du service de Promotion de la Santé à l'école de l'Instruction Publique de la Ville et le Pouvoir organisateur de l'enseignement fondamental et secondaire communal liégeois permettant l'intervention du Service PSE dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire.

La présente décision a recueilli 31 voix pour, 2 voix contre et 9 abstentions.

92.

Adoption du texte de l'avenant à la convention de co-organisation des études de Traduction et Interprétation conclue entre la Ville de Liège et l'Université de Liège.

93.

Approbation du texte de la convention de co-organisation des études du bachelier professionnalisant en logopédie entre la Ville de Liège (Haute Ecole de la Ville de Liège) et l'Université de Liège.

94.

Création au 01/09/2017, d'une école communale d'enseignement fondamental ordinaire dénommée "Sauvenière" sise Boulevard de la Sauvenière, 131 à 4000 LIEGE
- détachement au 01/09/2017 de l'implantation boulevard de la Sauvenière, 131 à 4000 LIEGE de l'école fondamentale communale "Jardin Botanique", rue du jardin Botanique, 25 à 4000 LIEGE ainsi que de l'implantation rue Louvrex, 49 à 4000 LIEGE de l'école communale du Perron, rue du Perron, 126 à 4000 LIEGE.

95.

Détachement de l'implantation rue du Potay, 9 à 4000 Liège de l'école fondamentale communale André Bensberg, rue Saint-Gilles, 572 à 4000 Liège, à la date du 01/09/2017 et rattachement au groupe scolaire Solvay, boulevard Ernest Solvay, 246 à 4000 Liège.

96.

Passation d'un marché conjoint sur catalogue de fournitures de matériel de quincaillerie et de petit outillage, par procédure d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne, pour le compte des Départements de l'Instruction publique, des Travaux et Environnement et du CPAS de la Ville de Liège - adoption du cahier spécial des charges - adoption de la convention entre la Ville de Liège et le CPAS.

97.

Passation d'un marché de services de diffusion d'annonces publicitaires sur les stations des radios BEL RTL, Nostalgie, Contact et Maximum - adoption du cahier spécial des charges.

La présente décision a recueilli 27 voix pour, 9 voix contre et 6 abstentions.

98.

Passation d'un marché de services par procédure négociée sans publicité relatif à l'organisation de 2 séjours "Classes de neige" à Valmeinier, pour le compte du Département de l'Instruction publique - adoption du cahier spécial des charges.

99.

Passation d'un marché de fournitures ayant pour objet la fourniture de manuels et d'ouvrages scolaires des éditions AU GAI SAVOIR, SED, MDI, PLANÈTE DES ALPHAS et la méthode CUISENAIRE et son matériel, par procédure négociée sans publicité, pour le compte du Département de l'Instruction publique - adoption du cahier spécial des charges.

100.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement de deux factures en exécution de commandes réalisées pour la fourniture de jeux et de jouets pour l'école fondamentale spécialisée Jeanne Rombaut.

101.

Décision de procéder à un accord-cadre ayant pour objet des fournitures de matériel électroménager, par procédure d'adjudication ouverte avec publicité européenne, pour le compte des Départements de l'Instruction publique et des Services sociaux, de la Proximité et de la petite Enfance, pour une durée de 48 mois, prenant cours le lendemain de la notification de l'approbation des offres - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative.

102.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 4/5/2017 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

103.

Reconduction pour l'année scolaire 2017-2018, soit du vendredi 01/09/2017 au vendredi 29/06/2018, de l'organisation des centres d'accueil dans l'enseignement fondamental.

104.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA FERME DES ENFANTS. CENTRE NATURE DE LIEGE » pour l'année 2017.

M. l'Echevin sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Adoption du texte des deux conventions-cadres entre la Province de Liège, Pouvoir organisateur du Service Promotion de la Santé à l' École, et la Ville de Liège, Pouvoir organisateur de l'Enseignement de la Ville de Liège, permettant l'intervention du Service PSE provincial auprès des établissements d'enseignement fondamental et secondaire d'une part, et auprès de la Haute École de la Ville de Liège et l' École Supérieure des Arts de la Ville de Liège, d'autre part.

L'urgence est déclarée et admise à l'unanimité.

La présente décision a recueilli 31 voix pour, 2 voix contre et 9 abstentions.

105.

Admission de la décision prise par le Collège communal en date du 16 juin 2017 de pourvoir à la dépense nécessaire pour les travaux de désamiantage à la division GEP "Aguesse", rue des Aguesses 3 à 4031 Angleur, dans le cadre de l'accord-cadre conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale, relatif aux travaux portant sur le traitement de l'amiante à effectuer dans des bâtiments communaux - décision, dès à présent, de l'inscription d'une allocation en mesure de supporter la dépense, au chapitre des investissements du prochain document budgétaire.

106.

Adoption du cahier spécial des charges régissant la mission complète d'études architecturale, d'ingénierie, de coordination sécurité, de responsable PEB et de suivi de chantier, dans le cadre de la rénovation et de l'extension du bâtiment Centre culturel "Prévers", place Prévers 1 à 4020 Jupille-Sur-Meuse en 5 tranches par procédure négociée avec publicité.

107.

Adoption du cahier spécial des charges régissant la mission complète d'études architecturale, d'ingénierie, de coordination sécurité, de responsable PEB et de suivi de chantier, en vue de la rénovation « FERME 13/13 », rue Ovide-Decroly, 59 à 4031 ANGLEUR (parcelle D10M) en 5 tranches passé par procédure négociée avec publicité.

108.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « C.E.F.A. Ville de Liège » relative à la mise à disposition de locaux dans le complexe « Beaux-Arts » sis rue des Beaux-Arts, 4 à 4000 Liège - adoption du texte de la convention.

109.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « Centre Culturel Ourthe et Meuse » relative à la mise à disposition du bâtiment sis place Ferrer, 14 à 4000 Liège - adoption du texte de la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

110.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux d'aménagement de 2 classes primaire, du secrétariat, de la direction, du réfectoire et de la salle de gymnastique (phase 2) au bâtiment rue du Beau-Mur 9 à 4030 LIEGE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché qui sera soumis à publication.

111.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux d'aménagement électrique pour la bibliothèque « Ulysse Capitaine » au complexe « Ilot Saint-Georges » / Musée, En Féronstrée, 86, 4000 LIEGE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché qui sera soumis à publication.

112.

Passation d'un accord-cadre conjoint relatif à la fourniture de matériaux gros-oeuvre en adjudication ouverte à conclure avec un seul adjudicataire où tous les termes de l'accord sont fixés dans le cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - arrêt du texte de la convention à conclure entre la Ville et le Centre Public d'Action Sociale de Liège fixant les rôles et obligations respectifs - approbation de l'avis de marché qui sera soumis à publication.

113.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour les travaux de prévention incendie à l'école « Lairesse-Waleffe » - école Lairesse, rue Lairesse, 101 à 4020 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie - Bruxelles (Programme Prioritaire des Travaux) - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

114.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la réalisation, en deux tranches, des travaux de placement d'une nouvelle ventilation et de réalisation d'un nouveau circuit radiateurs, au 1er étage du Musée du complexe « Ilot Saint-Georges », en Féronstrée, 86 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

115.

Passation d'un marché par adjudication ouverte pour les travaux de transformation du musée en bibliothèque et réserve muséale ainsi que de mise en conformité incendie et de rénovation de l'espace bibliothèque au complexe « Ilot Saint-Georges » - Musée, en Feronstrée, 86 à 4000 Liège - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché qui sera soumis à publication.

116.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition d'une tireuse de plans (copieur, plotter) et d'un scanner grand format et des logiciels d'utilisation en ce compris la conclusion d'un contrat d'entretien omnium de l'installation d'une durée de 48 mois prenant cours à la fin du délai de garantie d'un an (comprenant le dépannage de type omnium) pour le Département des Travaux de la Ville de Liège - adoption du cahier spécial des charges.

117.

Passation par voie d'adjudication ouverte d'un accord-cadre conjoint entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) à conclure avec un seul participant, d'une durée déterminée de 24 mois pour la réalisation de travaux de revêtement sol à effectuer dans les bâtiments communaux de la Ville et du C.P.A.S. de Liège - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché - arrêt du texte de la convention à conclure entre la Ville et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) fixant les rôles et obligations respectifs dans la passation et l'exécution dudit accord-cadre conjoint de travaux.

118.

Passation d'un marché de services relatif à une mission complète d'études architecturale, d'ingénierie, de coordination sécurité, de responsable PEB et de suivi de chantier, en vue de la transformation de l'école d'horticulture, rue de l'Espérance, 62 à 4000 LIÈGE par voie d'appel d'offres ouvert -approbation de l'avis de marché qui sera soumis à publication - adoption du cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise.

119.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour le remplacement des châssis en alu/bois à l'école du complexe rue François Lefebvre 62, 4000 Liège - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie – Bruxelles (PPT) - arrêt de liste des entreprises à consulter.

120.

Passation d'un marché de services relatif à une mission d'études en 5 tranches complète d'architecture, d'ingénierie de coordination et de surveillance dans le cadre de travaux à mener pour la restauration globale et l'aménagement d'une double affectation culturelle oecuménique & culturelle pour l'Eglise Sainte-Croix, sise rue Sainte-Croix, 1 à 4000 LIÈGE ainsi qu'une mission de PEB devant être intégrée dans le présent marché en prenant en considération que l'édifice est classé par appel d'offres ouvert - adoption du cahier spécial des charges

- fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des soumissionnaires - approbation du projet de l'avis de marché.

121.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour les travaux de mise en conformité des laboratoires de chimie à la Haute Ecole « Condroz » - quai du Condroz, 15 à 4020 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des firmes à consulter - sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie – Bruxelles (Plan prioritaire des travaux).

122.

Acquisition de revêtements de sol nécessaires aux besoins de la Ville de Liège et du C.P.A.S. par le biais de l'accord-cadre conjoint de fourniture conclu pour une durée déterminée venant à échéance le 31 juillet 2019, commande 2017.

123.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée sans publicité de remplacement de canalisations d'égouttage existantes dans la rue du Centenaire à 4032 CHÊNEE, travaux complémentaires au marché conjoint initial de travaux d'aménagement de voirie, de chemisage de canalisation d'égouttage existante, de renouvellement des installations de distribution d'eau, de renouvellement des réseaux de gaz et d'électricité ainsi que d'adaptation des installations téléphoniques et de fibre optique, rue du Centenaire à 4032 CHÊNEE - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - approbation de l'entreprise à consulter.

124.

Passation d'un marché de travaux par voie adjudication ouverte ayant pour objet l'installation de bornes automatiques dans le piétonnier de la rue Saint-Georges à 4000 LIEGE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - approbation de l'avis de marché qui sera soumis à publication - adoption du cahier spécial des charges.

125.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publicité concernant la sécurisation et la remise en état du réseau électrique et du réseau de supports destinés aux illuminations de fin d'années rue Saint-Léonard, rue des Mineurs, En Neuvise et rue du Pont à 4000 LIÈGE ainsi que rue Roture à 4020 LIÈGE - approbation des documents du marché en ce compris le cahier spécial des charges destiné à régir l'entreprise et l'avis de marché qui sera publié.

126.

Passation d'un marché de services par procédure négociée sans publicité pour la mission de coordination sécurité-santé dans le cadre du réaménagement du Boulevard de la Constitution et de la rue des Bonnes-Villes (4020 Liège) ainsi que du périmètre d'intervention dans le cadre du redéploiement du site Bavière - approbation du soumissionnaire unique à consulter - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges - approbation du texte de la convention appelée à régir le marché conjoint - sollicitation des subsides de la Région wallonne et du FEDER.

127.

Prise d'acte de la décision du Collège communal décidant de pourvoir à la dépense nécessaire portant sur les cinquième et dernière factures de travaux de remise en état de l'égout et de la zone de pavage, rues des Vignes et Bairoua (4000 LIEGE), réalisés suite à une réquisition de M. le Bourgmestre - admission de la dépense.

128.

Décision de procéder à la réalisation de travaux de marquage routier sur le territoire de la Ville, pour l'exercice 2017, via l'accord-cadre passé pour les travaux de marquage routier sur le territoire de la Ville et dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2020.

129.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " L'ATELIER DES CENTRES D'ENTRAINEMENT AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE " pour l'année 2017 - exonération pour ladite association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

130.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CLUB DES JEUNES DU PERY » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

131.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " L'ATELIER CREATIF DE BOIS-DE-BREUX " pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

132.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

133.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE COURANT D'AIR » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

134.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LE MODERNE » pour l'année 2017- exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

135.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « C-PAJE (COLLECTIF POUR LA PROMOTION DE L'ANIMATION JEUNESSE ENFANCE) » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

136.

Octroi d'une subvention directe classique l'association « GRAFFITI ATELIER D'EXPRESSION GRAPHIQUE ASBL » pour l'année 2017 - Exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

137.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL SAINTE-WALBURGE » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

138.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « TELE - SERVICE LIEGE A.S.B.L. » pour l'année 2017.

139.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE PROMOTION HUMAINE - CLUB DE JEUNESSE DU NORD ASBL » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

140.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE D'ACTION CULTURELLE POUR LES HANDICAPES MENTAUX » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

141.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES BRESSOUX-DROIXHE CJBD » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

142.

Délégation de pouvoirs en matière de marchés publics,

La présente décision a recueilli 40 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

143.

Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 27 juin 2017 de l'Intercommunale "PUBLIFIN".

SANS OBJET

M. le Directeur général sollicite l'urgence aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Approbation des points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juillet 2017 de l'Intercommunale «PUBLIFIN» tels que soumis.

L'urgence est déclarée et admise à l'unanimité.

La présente décision a recueilli l'unanimité des suffrages.

Questions orales

Entend une question orale de M. Michel PETERS à propos des émeutes dans le Carré, ainsi que la réponse de M. le BOURGMESTRE.

Entend une question orale de M. Quentin le BUSSY à propos des mesures de fermeture dans le carré ainsi que la réponse de M. le BOURGMESTRE.

Entend une question orale de Mme Audrey NEUPREZ à propos de la sécurité « incendie » des immeubles. M. le BOURGMESTRE lui répondra par écrit.

La séance est levée à : 00h30'.

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER